Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

12, boulevard des Frères Lumière • 29 260 Lesneven
02 98 21 11 77 • contact@clcl.bzh • @clcl.bzh • www.clcl.bzh

LUNDI 24 AVRIL 2023 à 18H 00

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Salle multifonctions – KERNILIS

- TABLEAU DES DÉCISIONS -

Membres du Bureau en exercice : 15

- **Présents : 13**
- **Votants : 13**
- **Quorum atteint**

Commune	NOM	Prénom	PRESENT	ABSENT	Le cas échéant, pouvoir donner à (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT) :
GOULVEN	ILIOU	Yves	X		
GUISSENY	RAPIN	Raphaël		X	
KERLOUAN	COLLIOU	Christian	X		
KERNILIS	ROUDAUT	Sandra	X		
KERNOUËS	BÈLE	Christophe	X		
LANARVILY	FRANQUES	Xavier	X		
LE FOLGOËT	KERBOUL	Pascal	X		
LESNEVEN	BALCON	Claudie	X		
LESNEVEN	MARTIN	Aurélie	X		
PLOUDANIEL	GUIZIOU	Pierre	X		
PLOUIDER	PAUGAM	René	X		
PLOUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGES	GOULAOUIC	Pascal	X		
SAINT-FREGANT	GALLIOU	Cécile	X		
SAINT-MEEN	BEAUGENDRE	Louis	X		
TREGARANTEC	PHELEP	Jean-Louis		X	

Secrétaire de séance : Aurélie MARTIN

Liste des délibérations examinées en séance du 24/04/2023

OBJET DES DÉLIBÉRATIONS	Numéro d'acte	VOTE
FONDS VERT		
Demande de subvention pour la modernisation de l'éclairage public des Zones d'Activités Economiques communautaires	12	Approbation à l'unanimité
Ressources Humaines		
Modification du tableau des effectifs	13	Approbation à l'unanimité

Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance sont publiées sur le site internet de la CLCL (https://www.clcl.bzh/conseils-deliberations) et sont communicables sur support papier sur demande.
Art. L.2121-25 : Nouvelles dispositions applicables au 1er juillet 2022 – Fonctionnement du conseil communautaire.

Liste affichée au siège de la CLCL le 26/04/2023 et publiée sur le site internet de la CLCL le 26/04/2023.